



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question au Gouvernement n° 3504

Texte de la question

FONDERIE DU POITOU

M. le président. La parole est à Mme Catherine Coutelle, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Catherine Coutelle. Monsieur le Premier ministre, j'associe Alain Claeys et Jean-Michel Clément à ma question.

Depuis un mois, 400 salariés des Fonderies du Poitou sont en grève. Ils refusent le " plan de compétitivité " proposé par la direction. La dernière tentative de médiation chez le préfet a échoué vendredi soir.

Ce plan prévoit, pour les ouvriers, une baisse de salaire de 23 %, et pour les cadres de 15 %, un gel des salaires pendant trois ans et une mobilité vers d'autres sites. Dans le même temps, les quatre actionnaires se versent 1 million d'euros de dividendes.

Ancienne filiale de Renault, cette usine a été rachetée en 2009 par le groupe Montupet, qui affiche cette année un taux de croissance de 32 %.

Monsieur le Premier ministre, ce conflit est révélateur.

Révélateur des repreneurs industriels qui, en dépit de leurs promesses au moment du rachat, s'emparent de brevets et de technologies pour les délocaliser.

Révélateur du cynisme des sous-traitants de l'automobile, qui ont bénéficié du plan de relance mais continuent à licencier en France.

Révélateur de la pression des donneurs d'ordre : ici, Renault, pour 85 %, qui exige des pièces toujours moins chères.

Révélateur de la logique financière, qui va à l'encontre de la logique industrielle.

Révélateur, enfin, de la désindustrialisation de la France, qui vous laisse sans réaction et sans proposition. Les salariés ont interpellé le Président de la République, sans réponse. Ils ont tenté en vain de vous rencontrer, sans réponse encore.

Alors, monsieur le Premier ministre, allez-vous laisser ce conflit s'enliser ? Allez-vous laisser le groupe Montupet faire jurisprudence ? Allez-vous accepter qu'on propose à des salariés une perte de trois mois de salaire ou la porte ? Allez-vous, en tant qu'actionnaire de Renault, lui demander de reprendre cette filiale ? Allez-vous interdire les baisses de salaires et le chantage à la délocalisation, dans des entreprises qui font des millions d'euros de bénéfices ?

Pour les ouvriers et tous les salariés des Fonderies du Poitou et des autres usines menacées, je vous demande des réponses claires. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Madame la députée, comme vous l'avez dit en juillet dernier, le groupe Montupet, propriétaire des Fonderies du Poitou aluminium, a présenté à ses 480 salariés un plan de compétitivité destiné à rétablir la performance industrielle du site.

Vouloir améliorer sa compétitivité est légitime. Mais, comme vous, nous avons été choqués par la brutalité des propositions salariales faites aux employés de cette entreprise. Avec Xavier Bertrand, nous avons instantanément demandé au préfet de conduire une médiation pour faire émerger des solutions acceptables. Aujourd'hui, cette médiation n'est pas terminée. Elle n'a pas échoué, madame la députée, elle se poursuit.

Je veux insister sur un point. Montupet réalise 400 millions d'euros de chiffre d'affaires. Et ce n'est pas une petite PME de l'automobile. C'est l'un des leaders mondiaux des joints de culasse, qui doit assumer ses responsabilités.

Ils ne peuvent nous dire qu'il n'y a pas d'autre solution que la baisse des salaires, l'augmentation des prix d'achat ou la fermeture du site. Et nous exigeons très clairement du groupe qu'il examine, avec les représentants des salariés, l'ensemble des solutions de nature à garantir l'avenir de ces fonderies.

Parallèlement, et vous y avez fait allusion, nous avons demandé au groupe Renault, qui s'approvisionne pour à peu près 70 % chez Montupet, d'inviter son fournisseur à davantage de responsabilité.

Je vous le dis très clairement : nous n'accepterons aucun laisser-faire de la part de Renault, et aucun chantage de la part du groupe Montupet, à l'encontre de ses salariés comme de son principal client. Et nous allons le redire très prochainement à toutes les parties prenantes de ce dossier.

Je vous l'assure, madame la députée, nous sommes extrêmement mobilisés.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Coutelle](#)

Circonscription : Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3504

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 octobre 2011